



Plaisir, le 10 septembre 2021

Ami pongiste,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'Assemblée Générale ordinaire de notre association aura lieu le : **Vendredi 10 Septembre 2020 à 20h30 à la Direction des Sports de la ville – Avenue Geesthacht (derrière le Palais des Sports)**

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Rapport moral et résultats de l'année sportive.
- 2) Informations diverses
- 3) Partenariats
- 4) Bilan financier et quitus de la gestion de la saison 2020-2021
- 5) Budget prévisionnel 2021-2022
- 6) Démission et élection du bureau
- 7) Projets saison 2021/2022
- 8) Questions diverses

Pot de clôture de l'AG

Nous vous rappelons que conformément aux statuts, le quorum, fixé au quart des adhérents inscrits, devra être atteint afin de valider les délibérations de l'assemblée générale.

Dans le cas contraire, une seconde assemblée sera convoquée.

Si vous ne pouvez être présent lors de cette assemblée, vous avez la possibilité de remettre votre pouvoir de représentation à un membre de l'association, et d'avance nous vous en remercions.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Le secrétaire

.....
POUVOIR

Nom :

Prénom :

Donne pouvoir àpour me représenter à l'Assemblée

Générale ordinaire du Club Pongiste Plaisirois qui se déroulera le vendredi 10 Septembre 2021

Nota : Chaque membre présent ne peut détenir plus de 2 pouvoirs de représentation

Signature :

Association loi 1901 – Siège social : Mairie de Plaisir
Affiliation FFTT 12780905 – SIREN 452485212
Agrément « jeunesse et sport » APS-78-1055